



HYDROLOGIE : contrôle sanitaire des eaux

Laboratoire accrédité, français, privé et indépendant, Phytocontrol bénéficie de l'agrément du Ministère de la Santé pour le contrôle sanitaire des eaux, et de l'agrément du Ministère chargé de l'Environnement. Les experts techniques du laboratoire ont développé des méthodes accréditées, innovantes et rapides pour les analyses des différents types d'eaux.

Nos analyses



● **Microbiologie**

Légionelles, E. Coli,
Entérocoques...



● **Contaminants organiques**

Pesticides, HAPs, COVs dont BTEX,
Indices hydrocarbures



● **Physico-chimie**

● **Métaux lourds**

● **Radioactivité**



● **Polluants émergents**

Résidus médicamenteux
Perturbateurs endocriniens



Réactivité

Vos résultats en 4 à 6 jours



Proximité

Nous sommes disponibles partout en France
(agences régionales et laboratoire de proximité)



Agréé par
le Ministère
de la Santé

pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Agréé par le
Ministère chargé
de l'Environnement

se reporter à la liste des laboratoires sur
le site internet de gestion des agréments
du ministère chargé de l'environnement.



Accréditations
N°1-1904, N°1-6066
et N°1-6634
portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Nos services



Prélèvement

Prélèvement accrédité
Mesures in situ
Couverture territoriale totale



Acheminement

Véhicules tri-températures
conformes à la norme NF X15-140
Maîtrise de la chaîne du froid
Sécurisation des échantillons



Analyse

Analyses dernières générations
Microextraction
Injection directe

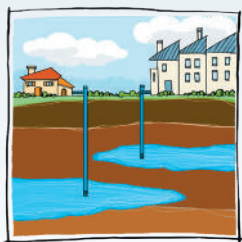


Ne pas jeter sur la voie publique

Les eaux et les packs d'analyses

Eaux brutes

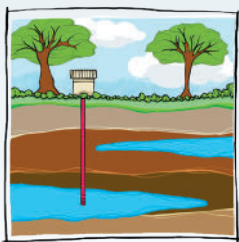
Eaux de ressource privée



Prélèvements pour packs R et R+C

arrêté du
11 janvier 2007

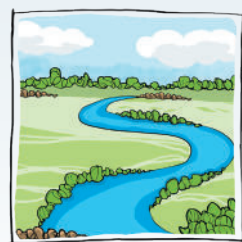
Eaux profondes



Prélèvements pour packs RP, RS et RSadd

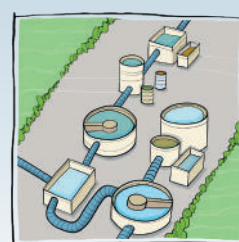
arrêté du 24 décembre 2015

Eaux superficielles



Eaux traitées chlorées

Eaux de production



Prélèvements pour packs P1 et P1+P2

arrêté du
24 décembre 2015

Eaux de distribution



Prélèvements pour packs D1 et D1+D2

arrêté du
24 décembre 2015

Notre «PLUS»

Veille réglementaire

Notre équipe vous accompagne pour toutes vos questions techniques et réglementaires.

Retrouvez-nous sur

www.phytocontrol.com



Laboratoire Phytocontrol 2

Parc Scientifique Georges Besse - 70 allée Graham Bell - 30035 Nîmes
Tél. +33 (0)4 34 14 70 00 - contact@phytocontrol.com

